



**LISTE DES DELIBERATIONS
EXAMINEES
PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
DE VOUDENAY
Mardi 27 JUIN 2023
à 19 heures 00 à la salle de
LA MAIRIE, 6 rue de la croix de Pierre,
hameau VISCOLON 21230 VOUDENAY**

Présents : BOËZ Joëlle, DECHAUME Alain GUILLAUMOT Thierry, GENEST Bernard, GEY Emmanuel, LASSALLE Romain,

Absents excusés : BARROSO Marie Hélène, MIMEUR Patrice, HOFMANN Albert

Absents : PACAUT-MIMEUR Marine, VINCENT David

LASSALLE Romain a été désigné secrétaire de séance

Date de la convocation le 20 juin 2023

Nombre de conseillers présents : 6 Nombre de conseillers absents : 5

Nombre de conseillers absents ayant donné des pouvoirs : 0 Quorum : 6

Séance ouverte à 19 heures 10 minutes

Accord de tous pour rajouter à l'ordre du jour la troisième tranche de travaux calvaire chapelle Garreau pour solliciter appel projet patrimoine communal insertion (date limite du dépôt des dossiers 30 juin 2023)

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation de la réunion du 25 avril 2023, arrêté et signé

2. Travaux salle des fêtes :

A. Chauffage plafond, Modification de la commande de l'éclairage du pré de la salle, Blocs de sécurité et blocs ambiance, radiateur WC... :

Madame le Maire rappelle que lors de la réunion du 25 avril 2023, il avait été décidé de solliciter aux deux entreprises des devis modificatifs en ajoutant des travaux supplémentaires. Malgré les demandes faites, la mairie n'a été destinataire que d'un seul devis.

Il a été décidé, à l'unanimité, de retenir le devis de l'entreprise YRELEC pour un montant HT de 15 491.15 €.

B. Réfection des peintures de la salle et WC

La mairie a reçu deux devis.

Il a été décidé, à l'unanimité, de retenir le devis de GROUT PASCAL pour un montant HT de 5129.00 €

3. Renouvellement de la certification PEFC (Promouvoir la gestion durable de la forêt) qui arrive à échéance le 31 décembre 2023

La commune de VOUDENAY adhère depuis 14 juin 2004 à la **certification PEFC**. La convention est signée pour 5 ans et payable l'année du renouvellement. La superficie prise en compte est de 197 hectares. L'échéance est au 31 décembre 2023. Il a été décidé, à l'unanimité, de renouveler la convention.

4. Enseignes et lumières : devis pour installer un panneau information vers la chapelle et une table et bancs

Il a été décidé, à l'unanimité,

☞ L'installation d'un panneau d'information vers la chapelle : devis Enseignes et lumières pour un montant HT de 379.90 €.

☞ L'achat d'une table Béton avec bancs en pierre pour un montant HT de 917.67 € HT (catalogue ADEQUAT)

5. Horloges Plaire : devis pour remplacement de la minuterie réceptrice du cadran

Il a été décidé, à l'unanimité, de remplacer la minuterie réceptrice du cadran par l'Entreprise Horloges Plaire pour un montant HT de 1552.71 €

6. Programme voiries 2024 (voies communales qui ont besoin d'avoir des travaux de réfections en 2024- envisager installation panneaux pédagogiques et demander subventions amendes de police)

Pour le programme de voiries 2024 :

Hameau de SIVRY

Rue des chaudières

Une partie du Chemin allant sur BARNAY

Hameau de VOUDENAY LE CHATEAU

La ruée du gras

Hameau de VELLENEUVE

Une partie de la VC allant sur VIEVY

Hameau VISCOLON

Rue des cours

Entretien de fossés : ruée de chariot, rue de la vendue, rue du calvaire, rue de la chapelle

À la suite des travaux de la RD 981 à SIVRY, il est signalé que le passage piétons n'a pas été encore refait. Une demande a été faite au Conseil Départemental qui va prochainement intervenir.

Des devis estimatifs vont être demandés et une délibération sera prise en septembre 2023 pour solliciter des subventions auprès du département

7. Recensement de la population du 18 janvier au 17 février 2024

8. Troisième tranche de travaux calvaire chapelle Notre Dame Garreau pour solliciter appel projet patrimoine communal insertion

VU le devis de l'association sentiers concernant la troisième tranche de travaux « calvaire chapelle Notre Dame Garreau » **Pour la restauration du calvaire de la chapelle Notre Dame de Garreau**

- Main d'œuvre (encadrement technique et formation) pour 5 225.00 € HT
- Matériaux pour 995.00 € HT

Financement département 80% de la main d'œuvre 4180.00€ - Financement commune : 2040.00 € réparti comme suit : Matériaux pour 995.00 € Part main d'œuvre à la charge de la commune 20% 1045.00 €

Il a été décidé, à l'unanimité, de solliciter une subvention dans le cadre « appel projet patrimoine communal insertion ».

9. Questions diverses

☞ Des panneaux de signalisations vont être installés à SIVRY et VISCOLON

☞ Après échange avec l'agent de l'ONF, il a été décidé à l'unanimité de proposer le lot de chêne en vente bois sur pied des parcelles 411 et 412, pour un volume de 48m³ à un exploitant forestier.

Concernant l'inscription des coupes à l'état d'assiette 2024, la parcelle 101 de Sivry sera proposée, il s'agira d'une première éclaircie de chêne pour les affouages.

Les chênes et hêtres des parcelles 1, 2 et 303 seront mis en vente sur pied à la vente de septembre.

L'exploitation des résineux parcelles 102, 201, 202, 203, 204 devrait se faire courant de l'été.

☞ Madame le Maire remercie Bernard GENEST et Alain DECHAUME pour l'arrosage des fleurs.

☞ Un panneau VELLENEUVE va être commandé et installé à VOUDENAY L'EGLISE.

Ayant épuisé l'ordre du jour, Madame le Maire a déclaré la séance close à 20 heures 45 minutes.

Pour extrait en mairie le 30 JUIN 2023

Le Maire, Joëlle BOËZ